

Antoinette Guhl lance la 2e édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire »

La Ville de Paris agit au quotidien pour passer d'une société du jetable à une société du durable. Elle soutient notamment les acteurs associatifs, porteurs d'initiatives innovantes dans ce domaine. C'est l'objet de la 2e édition de l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire », lancé aujourd'hui par Antoinette Guhl, adjointe à la Maire, et ouvert jusqu'au 21 avril.

Le réemploi, la réparation et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits, participent à la réduction des déchets et permettent de développer une consommation plus responsable. « L'édition 2016 de l'appel à projets Cap sur l'économie circulaire vise à mettre en avant les associations proposant des solutions concrètes de réemploi et de réutilisation. Notre rôle, en tant que collectivité, est de soutenir et d'encourager ces initiatives essentielles pour notre Ville », souligne Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale.

Les associations ont jusqu'au 21 avril prochain pour déposer leur candidature. Elles devront proposer un ou plusieurs projets relatifs au réemploi et à la réutilisation, pouvant être lancés avant le 30 novembre sur tout ou partie du territoire parisien. Un jury retiendra en mai 4 lauréats maximum, en tenant compte notamment du caractère innovant des initiatives proposées, ainsi que de leur capacité à associer et à sensibiliser le grand public. Une dotation de 40.000 € sera répartie entre les associations sélectionnées, pour la mise en œuvre de leurs projets.

Cet appel à projets s'inscrit dans le plan global de mesures prises par Paris pour promouvoir l'économie circulaire sur son territoire. Ce plan, inédit et ambitieux, prévoit notamment le déploiement d'au moins une ressourcerie par arrondissement d'ici 2020, la mise en place de clauses d'économie circulaire dans les marchés publics de la Ville, l'expérimentation de la collecte séparée des bio-déchets, le plan compost ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Antoinette Guhl et les services de la Ville de Paris tiendront une réunion d'information à destination des acteurs intéressés par l'appel à projets le lundi 4 avril, de 10h30 à 12h30, au Pavillon circulaire situé sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Retrouvez toutes les informations sur cet appel à projets [au lien suivant](#).